

Mr/Mme

Nouméa, le

A Madame le Maire de la Ville de Nouméa

Objet : demande de délivrance d'une carte de résident pour l'année ...

Madame le Maire,

J'ai l'honneur de solliciter l'obtention d'une carte de résident afin de bénéficier du tarif préférentiel pour l'année

Adresse :

B.P. :

Courriel :

Tél :

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Note d'information

Stationnement payant

Tarif résident

Tarif 30 francs/ ½ heure sans limitation de durée et de 200 francs la journée.

La carte de résident doit être apposée visiblement sur le coté trottoir du tableau de bord du véhicule (côté numéro d'immatriculation).

Le véhicule devra être stationné à une distance maximum de 150 mètres du lieu de résidence.

Pour bénéficier du « tarif résident », le propriétaire du véhicule doit se présenter à l'accueil de la Direction de la Police Municipale de la ville de Nouméa, 9 rue Frédéric-Surleau (tél : 25 23 23).

Remplir une demande de délivrance de la carte de résident pour l'année en cours et fournir les documents suivants :

- Pièce d'identité
- Justificatif de domicile (quittance de loyer, de téléphone ou d'électricité) et le cas échéant, une attestation d'hébergement.
- Carte grise du véhicule à jour (au nom et à l'adresse du demandeur).